



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

☎ ++250 0785836000 ✉ Fdu.inkingi.rwa@gmail.com
www.fdu-udf.org www.victoire2010.com
Kigali -Rwanda

"Pour un Etat de Droit, la Democratie et l'Egalité de chances" ; "For the rule of law, democracy and equal opportunity"

Les Forces Démocratiques Unifiées - Inkingi révèlent rapidement la nature totalitaire du régime rwandais du FPR

Etat des lieux après 2 mois et demi de présence dans le pays

Le 16 janvier 2010 rentrait au Rwanda, après 16 ans d'exil, une opposante politique, Madame Victoire Ingabire Umuhiza, Présidente des Forces démocratiques unifiées FDU-Inkingi, afin de faire agréer sa formation politique et participer aux élections présidentielles prévues en août 2010.

La décision de rentrer au pays, faut-il le rappeler, a été prise après analyse approfondie du contexte politique, des défis et des enjeux, ainsi que des différents scénarii d'action politique et des risques liés à chacun d'eux. Il est apparu pour les FDU-Inkingi que le pari de la lutte démocratique pacifique était le mieux à même de soutenir notre projet politique et de construire un pays hospitalier à tous les Rwandais.

Mais cette perspective s'adressait non seulement au peuple rwandais mais aussi à ses dirigeants actuels. Nous attendions de ces derniers qu'ils fassent montre de bonne volonté, ouvrent l'espace politique, permettent le débat contradictoire autour des projets de société afin que le peuple fasse en connaissance de cause son choix, notamment lors d'élections. Tel ne fut malheureusement pas le cas, le régime du Front Patriotique Rwandais « FPR » nous érigea au contraire des obstacles progressivement infranchissables, démontrant ainsi, dans un délai de moins de deux mois, sa nature totalitaire. Quelques exemples nous permettent d'étayer ce constat.

1. Le refus d'octroyer des passeports aux exilés membres des FDU-Inkingi

Tel : (+250) 0785836000 Fdu.inkingi.rwa@gmail.com
<http://www.fdu-rwanda.org> – <http://www.victoire2010.com>
Join us on **Facebook**: <http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-President/109504816547> - Watch us on **YouTube**: <http://www.youtube.com/user/FDUInkingi123> - Follow us on **Twitter**: <http://twitter.com/VictoireUmuhoza>

Après avoir annoncé leur volonté de rentrer au Rwanda, une dizaine de membres pressentis pour mener le combat politique à l'intérieur du pays ont sollicité des passeports. Leurs demandes sont restées sans réponse jusqu'à aujourd'hui à l'exception de deux passeports dont celui de la Présidente des FDU-Inkingi. Ceci est d'autant plus incompréhensible que le gouvernement rwandais multiplie des opérations envers le HCR et les pays africains qui hébergent des réfugiés rwandais afin de les rentrer de force au Rwanda.

2. Des rapports télécommandés pour accuser faussement l'opposition politique

Le 23 Novembre 2009, sortait un rapport dit des Nations Unies sur les FDLR opérant en République Démocratique du Congo. Sans en apporter la moindre preuve, par exemple du contenu des conversations, ce rapport accusait certains dirigeants des FDU-Inkingi de collaborer avec ladite opposition armée. La Présidente des FDU-Inkingi était accusée d'avoir rencontré en Espagne en 2006, certains dirigeants des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda « FDLR ». Le rapport omet de mentionner que des représentants du gouvernement et des survivants du génocide rwandais participaient aussi à cette réunion consacrée à la paix, facilitée par la Fondation Solivar.

Le timing de publication de ce rapport avec l'annonce de la décision des FDU-Inkingi de participer aux élections présidentielles rwandaises d'août 2010, la légèreté des éléments de preuve à l'encontre de notre formation ainsi que l'utilisation quasi-instantané de ce rapport par le gouvernement rwandais, pour empêcher la Présidente des FDU-Inkingi d'exercer ses droits politiques, laissent suspecter l'immixtion du régime du FPR, dans la réalisation de ce rapport. Ce dernier est en outre, rappelons-le, rejeté par tous les pays de la région des Grands Lacs Africains accusés dans ledit rapport, à savoir le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie.

3. Le lynchage médiatique par les médias publics et privés sous le joug du pouvoir

Le 16 janvier 2010, jour de son retour au Rwanda, la Présidente des FDU-Inkingi est allée se recueillir au Mémorial du génocide de Gisozi. Répondant à une question d'un journaliste, elle a rappelé que l'unité et la réconciliation ne seront pleinement atteintes que lorsque tous les coupables de génocide contre les Tutsi mais aussi de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis à l'encontre des Hutus, seront traduits en justice. Le lendemain de cette déclaration, le quotidien pro-gouvernemental The News Times lançait une véritable campagne de haine et de déshumanisation à l'encontre de Mme Ingabire qu'il accusait faussement de négationnisme. Cette campagne de lynchage fut suivie par d'autres journaux et médias d'Etat, y compris la radio et la télévision nationales. Les hautes autorités de l'Etat comme les ministres ainsi que les chefs de partis alliés au FPR s'en mêlèrent et appellent au supplice de la Présidente des FDU-Inkingi. Cette campagne d'intimidation atteindra son paroxysme lorsque le Président de la République intimera lui-même l'ordre à la justice d'engager des poursuites contre Mme Ingabire.

4. Les agressions physiques, autre moyen d'intimidation

Alors qu'ils se rendaient au bureau administratif du secteur Kinyinya suite à l'appel du Secrétaire exécutif de ce secteur pour retirer des documents administratifs, la Présidente des FDU-Inkingi et son assistant furent agressés dans les bureaux de l'administration publique par une bande de jeunes vraisemblablement dressés pour la cause. Mme Ingabire se vit arracher son sac à main, lequel contenait ses papiers d'identité et ses effets personnels. Aucune enquête ne fut diligentée pour retrouver et sanctionner les malfrats.

5. Les enquêtes policières et judiciaires, autre stratégie pour criminaliser l'opposition

Après les ordres donnés par le Président de la République, le Département des Investigations Criminelles de la police rwandaise convoqua quasi-instantanément la Présidente des FDU-Inkingi pour lui signifier les charges qui pesaient contre elle, à savoir l'atteinte à la sûreté de l'Etat, le divisionnisme, le véhicule de l'idéologie génocidaire, la minimalisation du génocide, la collaboration avec les FDLR, et, cerises sur le gâteau, le trouble de la sécurité publique par des attentats à la grenade ainsi que le projet de renverser un gouvernement légal. On se rappellera qu'un autre opposant politique, Monsieur Deogratias Mushayidi ainsi que des officiers supérieurs de l'armée, en rupture avec le régime, sont accusés des mêmes infractions.

S'ensuivirent des convocations et des interrogatoires devenues répétitives destinées à briser le mental de Mme Ingabire dont certains pouvaient durer jusqu'à 10 heures de suite.

6. L'interdiction de tenir le congrès constitutif du parti

La réalité voudrait que Mme Victoire Ingabire Umuhiza, n'ayant été jugée coupable par aucun tribunal, bénéficie de la présomption d'innocence. Mais quelle n'a pas été la surprise quand le Maire de Nyarugenge, après avoir usé de tous les subterfuges lors de demandes précédentes, refusa de lui délivrer l'autorisation de tenir une réunion publique sous le prétexte qu'elle faisait l'objet d'enquêtes policières. Cette interdiction est aussi justifiée, d'après Madame le Maire, par le fait que l'administration ne saurait pas le contenu des déclarations de la Présidente des FDU-Inkingi, confirmant ainsi que seuls, ceux qui parlent le même langage que le FPR, ont droit à l'espace politique au Rwanda. Cette position fut reprise et confirmée par le Ministre ayant en charge les partis politiques et l'administration locale dans ses attributions, tout cela en violation flagrante des dispositions légales en vigueur.

7. L'action de fomenter des divisions et des putschs au sein des partis d'opposition

Les trois partis d'opposition à savoir le PS-Imberakuri, seul parti d'opposition agréé à ce jour, le Democratic Green Party of Rwanda et les FDU-Inkingi, deux formations qui cherchent encore à se faire enregistrer, ont créé un conseil de concertation permanent afin de se renforcer mutuellement en menant en commun certaines actions politiques et

diplomatiques. Ce Conseil était devenu donc un casse-tête pour le régime en place qui décida de passer à la vitesse supérieure pour lui barrer la route. Alors que des obstacles non légaux sont dressés devant les formations politiques de l'opposition pour ne pas tenir leur réunion, c'est par des facilités déconcertantes que des dissidents dociles obtinrent les autorisations nécessaires pour tenir leur congrès extraordinaire et ainsi chasser le Président légal et légitime du parti PS-Imberakuri, Me Bernard Ntaganda.

8. Les entraves à la liberté d'aller et venir à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Après plus de 15 ans d'exil, Mme Ingabire cherchait à découvrir le pays. Mais tous ses déplacements furent surveillés à la loupe afin d'empêcher tout contact avec la population, laquelle commençait à montrer un certain enthousiasme aux encouragements de sortir de la peur qu'elle leur prodiguait et à l'idée d'une alternance politique pacifique. Le 23 mars 2010, alors que Mme Ingabire ne faisait l'objet d'aucun contrôle judiciaire la contraignant à rester au Rwanda, elle fut empêchée de prendre l'avion à l'aéroport international de Kanombe pour rendre visite à sa famille.

Mr Ntaganda, Président du parti PS-Imberakuri, a lui aussi été empêché à plusieurs reprises d'installer les organes statutaires de son parti dans les provinces.

Conclusion

Les obstacles que le régime dresse contre ses opposants politiques, obstacles que l'entrée des FDU-Inkingi sur la scène politique rwandaise vient de mettre au grand jour, révèlent la nature d'un pouvoir qui veut interpréter la loi et les procédures à sa guise, qui a des difficultés énormes à tolérer le débat contradictoire, qui éprouve des graves embarras à accepter l'opposition politique et qui considère la force comme le seul argument qui compte dans la gestion politique. Tous ces attributs sont ceux d'un pouvoir totalitaire dont il faut sérieusement craindre qu'ils ne fassent dérailler le processus politique en cours en vue des élections présidentielles d'août 2010.

Cette mise à nue du caractère totalitaire du FPR survient étonnamment rapidement et montre une fois encore qu'il est temps que le régime comprenne que la démocratie est indubitable, qu'elle arrivera tôt ou tard et que, devant la détermination de plus en plus perceptible de la population, rien ne l'arrêtera.

Fait à Kigali, le 31 mars 2010

Les Forces Démocratiques Unifiées-Inkingi